

LE MOT DU MAIRE ...

Numéro 30. Au rythme d'un numéro par semestre cela fait quinze ans que ce bulletin existe et souhaite vous apporter le maximum d'informations sur tout ce qui fait la vie de la Commune.

Remercions ici tous ceux qui, au fil du temps, ont rédigé des articles, les ont relus ou illustrés par des dessins ou des photos. En faire la liste serait trop long. Citons seulement Eric Gerbaud qui patiemment, deux fois par an, collecte les documents et assure la mise en page pour que l'on puisse glisser dans votre boîte aux lettres un bulletin clair et attrayant.

En quinze ans Sigoyer a changé. La liste des projets menés à bien est impressionnante. Pour s'en convaincre il suffit de lire l'article que nous avons rédigé avec Michel Meunier à ce sujet.

Et, grâce à une vigilance partagée, ces changements n'ont pas porté atteinte à notre environnement ; bien au contraire.

Dans son PLU et au quotidien Sigoyer a choisi une ligne de crête qui veut combiner la préservation d'un cadre de vie dont la qualité est reconnue bien au-delà de la commune et un développement urbain et économique nécessaire, au moins pour le maintien des services publics et privés de proximité.

Notre cadre de vie ce sont des paysages fermement protégés mais ce sont aussi de bonnes relations de voisinage, des réunions, des fêtes et tout ce qui peut rendre agréable le temps qui passe.

Que chacun d'entre nous y contribue de son mieux.

Bonne lecture de ce numéro exceptionnel et bel été pour tous.

Maurice Ricard.



La Commune et la CCTB ont engagé des études sur l'habitat dans notre territoire. Afin de préciser les besoins en logements nous vous proposons de répondre au questionnaire joint à ce bulletin.

Votre réponse ne vous engage en aucune façon.

Si vous ne répondez pas nous considérerons que votre situation actuelle est satisfaisante et que vous ne souhaitez ni changer de logement ni investir dans ce domaine.

Merci pour votre participation.

AU FIL DES REUNIONS ...

Réunion du 11 mars 2010

Décisions prises :

⇒ **Décision fixant le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour dépôt de bois dû à l'exploitation de la forêt domaniale de Céüse :**

grumes (lieudit les roses) devra être sollicitée par les services de l'ONF et fera l'objet dorénavant d'un conventionnement et du paiement d'une redevance conformément au CGCT et au code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP).

⇒ **Acquisitions de matériels informatiques - Groupement de commandes.**

Le maire propose de l'autoriser à signer la convention constitutive du groupement de commandes (avec la CCTB) et de lancer la procédure de consultation des fournisseurs.

⇒ **Prise d'une motion sur le loup à SIGOYER (05) dans un contexte d'élevage important subissant des prédations.**

« Le conseil municipal demande à être informé de l'état des connaissances de la population de loups sur son territoire, à être associé aux initiatives prises par l'Etat sur ce sujet pour pouvoir y défendre la ruralité de son territoire conformément aux objectifs du Plan Local d'Urbanisme, que, sachant les mesures de protection courantes (gardiennage, chiens de protection) inefficaces en zone de moyenne montagne, l'Etat mette en place les mesures dérogatoires prévues par les engagements internationaux et européens de la France et réalise des prélèvements de loup. »



Questions diverses :

⇒ **Recensement de la population :**

Effectué courant janvier février, il permet de constater une certaine stagnation de la population, mais aussi comme au niveau national, son vieillissement.

Préparation du budget 2010 :

La préparation du budget en commission finances a permis de définir les grandes lignes budgétaires pour l'année à venir.

Propositions concernant la section d'investissement budget principal :

<i>Opérations non affectées</i>	<i>Montants</i>
- Enfouissement réseaux secs à Surville - Programme d'économie énergie - Fraise à neige - Matériel de transport - Jeu de plein air école - Programme école numérique rurale	36 000€ 6 000€ € 15 000€ 2 500€ 14 000€
<i>Programmes</i>	
- Lotissement d'artisans - Maison des associations (équipement info, stores, matériel audio visuel...) - Travaux cimetière (allée basse) - Aménagement du village - Chapelle St Laurent (toiture) - Aménagement haut du village (acquisitions foncières)	16 000€ (pour solde) 12 500€ (pour solde) € 25 000€ 30 000€ 250 000€ (150 000€ d'emprunt à prévoir)

Propositions Budget eau et assainissement

<i>Programmes</i>	<i>Montants</i>
Travaux AEP 2 ^{ème} tranche (MOD CCTB) pour solde	19 610€
« Etudes » Captages (MOD CCTB) pour solde	8 000€
Nouveau programme de travaux sur réseau AEP (Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage Commune)	20 500€
Captages (acquisitions foncières, travaux...) Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage Commune	290 000€ (emprunt à prévoir : 200 000€)
Etude micro centrale	1 000€
Assainissement (St Laurent, Courtes ?) En MOD CCTB (phase étude + dossiers de demandes de financement)	69 600€ (Emprunt à prévoir 40 000€)

AU FIL DES REUNIONS ...

Réunion du 31 mars 2010

Décisions prises :

Vote des budgets 2010 et approbation des comptes administratifs 2009 : voir la rubrique « Parlons finances »

Réunion du 20 mai 2010

Décisions prises :

- ⇒ **Le maire propose de signer la convention ONF relative au passage, dans le domanial de Céüse, de la canalisation de la source "mère de l'Aygue", sous la réserve suivante :**

la part de redevance d'occupation liée à la perte de revenus divers ne sera due qu'à partir du moment où cette perte deviendra effective, soit :

- au plus tard le 31 décembre 2013, 5 ans après la signature de l'arrêté préfectoral définissant les conditions de protection du captage,*
- au plus tôt à échéance des conventions de pâturage en cours entre l'ONF et des éleveurs pour les parcelles incluses dans le périmètre rapproché.*

De plus, en ce qui concerne les premiers paiements, il était convenu que l'effet rétroactif s'appliquerait au 1^{er} janvier de l'année en cours, soit 2010 et non 2009.

La commune s'acquittera dès 2010, à la signature de la convention, de la redevance unique d'occupation du périmètre immédiat (424 €), des frais de dossier (90 €) et d'une année d'indemnité pour les emprises occupées par la canalisation de transport de l'eau (600 €). Elle s'acquittera en janvier 2011 de cette même indemnité annuelle et de la part éventuelle de perte d'exploitation liée à l'interdiction de pâturage.

- ⇒ **Réalisation du programme d'économies d'énergie :**

Une convention a été signée avec la fédération départementale d'électricité

- ⇒ **Tarif horaire de déneigement alloué à M. Francis PAUL :**

Avec l'accord du bénéficiaire, le maire propose de fixer le tarif horaire du déneigement à 43 euro TTC.



- ⇒ **Défrichage pour la réouverture d'un alpage :**

Le maire rappelle que tout défrichage de parcelle privée ou publique sans autorisation préfectorale constitue une infraction au code forestier et est passible d'une amende conséquente.

Le maire expose au conseil municipal que dans le cadre du projet de réouverture de l'alpage de Céüzette confronté à la fois à un envahissement par la forêt de Pins et à la prédation du loup, il convient de demander à Monsieur le Préfet une autorisation de défrichage au titre des articles L 311-1 et L 312-1 du code forestier, l'objectif étant de pérenniser l'alpage et de permettre à un éleveur ovin de continuer à travailler dans des

AU FIL DES REUNIONS ...

A noter que la commune est contrainte de retirer au pâturage sur son territoire une surface non négligeable au titre de la mise en place des périmètres de protection des captages et souhaite ainsi redonner à cet ancien pâturage sa vocation initiale afin de ne pas pénaliser les éleveurs.

Les parcelles communales concernées sont la parcelle F 85 pour une surface de 3,3825 ha et la parcelle communale F 84 pour une surface de 355 m² soit **une superficie totale de 3,418 ha** (carte annexée) faisant l'objet de la demande d'autorisation de défrichement. Les arbres seront coupés, broyés, évacués ou mis en tas suivant les secteurs, mais en aucun cas incinérés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- ⇒ de confirmer l'affectation et l'usage en alpage sur cette portion de son territoire communal.
- ⇒ de demander l'autorisation de défrichement sur les parcelles communales F 85 et F 84 sur un total de 3,418 ha ne relevant pas du régime forestier.
- ⇒ d'autoriser le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette procédure.

⇒ **Pole économique des Vincents - Attribution des deux derniers lots :**

Lot N°3- ZE159 de 1537 m² : 61 480 € - Acquéreurs : Mme. M. KARA Akif domicilié à GAP 05

Lot N°4- ZE160 de 1307 m² : 52 280 € - Acquéreurs : Mme. M. HAUSER Frédéric domicilié à SIGOYER 05

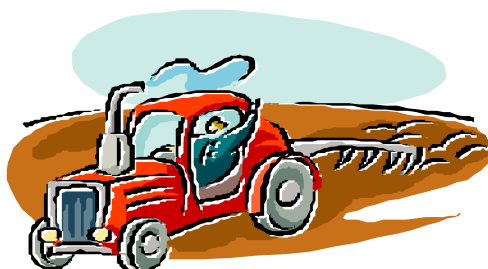
Questions diverses :

⇒ **Programme voirie 2010**

<i>Voirie communale</i>	<i>Subventions</i>	<i>autofinancement</i>	<i>Voies</i>	<i>Traitement</i>
23 210 € HT	8 000 € CG 05 € CCTB	13 710 €	N°1 Les parots	enrobé
			N°10 Route de bigot (partie haute)	Bi couche
<i>Voirie rurale</i>	<i>Subventions</i>	<i>autofinancement</i>	<i>Voies</i>	<i>Traitement</i>
22 111 € HT	10 444 € CG 05 1 305 € CCTB	10 362 €	N°20 Espié Vollaire	enrobé
			N°5 Chemin des Boirons	Bi couche
			N°13 Chemin de prachard	Bi couche
			N°37 Chemin de Grosjean	Bi couche
			N°25 dessous le serre	Bi couche

AU FIL DES REUNIONS ...

- ⇒ **Nuit des étoiles** : elle se déroulera le 6 août, la commune informera la population afin de l'associer à cette opération.
- ⇒ **Flamme de la Saint Jean** : le foyer d'animation se joindra à cette manifestation.
- ⇒ **Allée basse du cimetière** :
Dernière tranche de travaux avec l'aménagement de l'allée basse et dallage, l'entreprise Hauser débutera les travaux cet été.
- ⇒ **Tourisme : aire de camping-cars, aménagements au col des Guérins** :
Une aire de camping-car sera aménagée au parking des Guérins (départ du chemin Cavalier) ainsi qu'au village, près du terrain de sports. Des financements sont



PARLONS FINANCES ...

Les comptes administratifs 2009

Commune

Section fonctionnement

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANTS
<i>Charges à caractère général</i>	83 639,72 €	<i>Produits de gestion courante</i>	22 903,15 €
<i>Charges de personnel</i>	120 064,91 €	<i>Impôts et taxes</i>	134 003,00 €
<i>Charges de gestion courante</i>	31 545,97 €	<i>Dotations</i>	171 912,00 €
<i>Charges financières</i>	16 899,45 €	<i>Autres produits</i>	59 142,22 €
<i>Charges exceptionnelles</i>	1 578 €	<i>Atténuation de charges</i>	624,36 €
<i>Opérations d'ordre</i>	7 85,55 €		
<i>Total des dépenses</i>	260 813,60 €	<i>Total des recettes</i>	388 584,73 €
<i>Excédent de clôture</i>	127 771,13 €		

En 2008, l'excédent de clôture était de 128 860,87 €

Section investissement

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
<i>Emprunts</i>	36 200,70 €	<i>Excédent d'investis. Reporté</i>	150 674,34 €
<i>Rente viagère</i>	7 085,54 €	<i>Excédent de fonct. Capitalisé</i>	128 860,87 €
<i>Matériel de transport</i>	24 518,00 €	<i>TLE</i>	4 627,00 €
<i>Matériels divers</i>	11 540,27 €	<i>FCTVA</i>	19 177,00 €
<i>Voirie</i>	15 953,34 €	<i>Régul rente viagère</i>	7 085,55 €
<i>Lotissement d'artisans</i>	215 812,06 €	<i>Dépôts et caution. Reçus</i>	470,00 €
<i>Maison de la station</i>	1 012,08 €	<i>Subventions</i>	41 124,71 €
<i>Maison des associations</i>	64 763,54 €		
<i>Aménagement village</i>	4 433,26 €		
<i>Eglise</i>	20 856,14 €		
<i>Total des dépenses</i>	402 174,93 €	<i>Total des recettes</i>	352 019,47 €
		<i>Déficit de clôture</i>	50 155,46 €

En 2008, l'excédent de clôture était de 150 674,34 €

PARLONS FINANCES ...

Eau et assainissement

Section exploitation

En 2009, la commune a réalisé 69 147,62 € de recettes pour 41 489,18 € de dépenses. L'année 2009 se clôture sur un **excédent de 27 658,44 €**.

Section d'investissement

60 661,77 € de dépenses pour 132 771,67 € de recettes, l'**excédent de clôture s'élève à 72 109,90 € en investissement**.

(Les travaux 2009 correspondent essentiellement à des travaux de renforcement du réseau d'adduction d'eau potable (2ème tranche de travaux)).

Orientations budgétaires 2010

Pression fiscale

Aucune augmentation des taxes pour 2010, les taux d'imposition restent inchangés, la taxe professionnelle étant remplacée à titre transitoire pour 2010 par une taxe « compensation-relais».

	Taux votés pour 2010
Taxe d'habitation	6,92
Foncier bâti	12,61
Foncier non bâti	72,52
Compensation relais	4,64



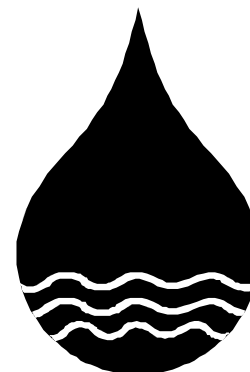
Subventions aux associations

Associations	Subventions allouées pour 2010
Anciens Combattants	400 €
Foyer d'animation	1 100 €
Club du 3ème âge	650 €
Planète Mômes	550 €
Sauvegarde du patrimoine	400 €
Les 4 sans cou	1 100 €
SPA	450 €
Les Cavaliers de Céüse	200 €
Les « Manque pas d'air »	500 €
Subv. Except. (concours labour)	500 €
Subv. except. (flamme St Jean)	100 €

PARLONS FINANCES ...

Nouveaux tarifs eau potable et assainissement pour 2010 :

Tarif eau potable	Tarifs 2010
Partie fixe ⇒ Abonnement type 1 ⇒ Abonnement type 2 ⇒ Abonnement type 3 <i>En fonction des caractéristiques du réseau</i>	40,00 € 75,00 € 105,00 €
Partie variable Pour un M ³ d'eau Dont :	0,71 €
⇒ Service de l'eau (part commune) ⇒ Redevance Pollution ⇒ Redevance source ONF	0,50 € 0,19 € 0,02 €
Tarif assainissement*	Tarifs 2010
Partie fixe ⇒ Abonnement	40,00 €
Partie variable Pour un M ³ d'eau Dont :	0,65 €
⇒ Service assainissement ⇒ Redevance modernisation des réseaux	0,52 € 0,13 €



***dont surtaxe d'assainissement communautaire**

reversée à la CCTB sur

- partie fixe annuelle (22.72 €/abonné)
- partie variable : 0.2840 €/m3 d'eau consommée

Conformément à l'article R 2333-122 du CGCT « les abonnés aux réseaux d'eau raccordés en assainissement à une station d'épuration sont assujettis à une surtaxe d'assainissement communautaire qui sert à l'équilibre du budget assainissement de la CCTB en finançant les dépenses liées à l'investissement et à l'exploitation des stations d'épuration. »

Les in-

⇒ Pendant son service	20 € (taux horaire indivisible)
⇒ En dehors du service	35 € (taux horaire indivisible)
⇒ Manœuvre des vannes	35 € (forfait)

PARLONS FINANCES ...



Principaux investissements budgétés pour 2010

<i>Programmes</i>	<i>Montant TTC</i>	<i>Financement</i>	<i>Remarques</i>
<i>Achat véhicule</i>	15 000 €	<i>Subvention demandée 50 %</i>	<i>Subv. acquise</i>
<i>Travaux enfouissement des réseaux</i>	36 000 €	<i>Correspond à l'autofinancement de la commune</i>	
<i>Toiture Chapelle St Laurent</i>	30 000 €	<i>Subvention demandée</i>	
<i>Cimetière (allée basse)</i>	50 000 €	<i>Subvention Conseil général 15 000€ Autofinancement 35 000€</i>	<i>Programmé pour l'été 2010</i>
<i>Lotissement d'artisans</i>	16 000 €		<i>Clôture du programme</i>
<i>Maison des associations (acquisition de mobilier...)</i>	12 500 €	<i>Sub. Conseil Général 50 % Autofinancement 50 %</i>	<i>Clôture du programme</i>
<i>Acquisitions foncières</i>	250 000 €	<i>Emprunt 150 000€ Autofinancement 100 000€</i>	
<i>Voirie</i>	35 000 €	<i>Participation communale à verser à la CCTB</i>	
<i>Aménagement village</i>	25 000 €	<i>En totalité en autofinancement</i>	
<i>Travaux sur réseau AEP (clôture 2ème tranche + travaux divers)</i>	35 845 €	<i>Dont participation communale à verser à la CCTB 19 610€</i>	
<i>Travaux captages</i>	298 000 €	<i>Subvention acquise 72 530€</i>	<i>Début du programme</i>

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES DE MARS 2010

Premier tour (14 mars)

Inscrits: 536
Abstentions: 244
Votants: 292
Blancs/Nuls: 9
Exprimés: 283

No Panneau	Tête de liste	Voix
1	M. GODARD Pierre	13
2	M. LE PEN Jean-Marie	29
3	Mme BONNET Isabelle	1
4	M. COPPOLA Jean-Marc	26
5	Mme LEVRAULT Catherine	12
6	M. MIRAN Patrice	4
7	Mme VICHNIEVSKY Laurence	57
8	M. MARIANI Thierry	57
9	M. BOMPARD Jacques	4
10	M. VAUZELLE Michel	80

Deuxième tour (21 mars)

Inscrits: 536
Abstentions: 215
Votants: 321
Blancs/Nuls: 17
Exprimés: 304



No Panneau	Tête de liste	Voix
1	M. LE PEN Jean-Marie	40
2	M. MARIANI Thierry	75
3	M. VAUZELLE Michel	189

RÉALISATIONS COMMUNALES DEPUIS 15 ANS, AUJOURD'HUI

La somme des travaux réalisés par la commune depuis la parution du numéro 1 du bulletin municipal est pour le moins conséquente. Un bulletin entier ne suffirait pas à reprendre un à un les projets qui ont fait l'objet de réflexions, de débats, de décisions et ...de recherches de financements par les conseils municipaux successifs.

La liste qui suit n'a pas la prétention d'être exhaustive mais elle donne une idée de ce qui a été fait. Elle rappellera peut-être quelques souvenirs à ceux qui ont vu le village se transformer peu à peu et apportera quelques éclaircissements à nos nouveaux concitoyens.

Pour tous nous indiquons aussi ce qui est en cours et ce qui est prévu pour "demain", c'est à dire pour les années qui viennent à l'échelle d'un temps municipal.

A comme Assainissement

Hier

- Adoption du schéma directeur d'assainissement collectif (2003).
- Elaboration et adoption du règlement d'assainissement (2005).
- Création des réseaux collecteurs du Village et des Vincents ; réfection du réseau d'eaux pluviales du Village (2006-2007).
- Création d'une station de type biologique aux Dômes (2007).

Aujourd'hui

- Etude pour l'extension du réseau à Saint-Laurent.
- Etude pour la réfection de la station des Guérins et l'extension de celle des Dômes (compétence CCTB).

Demain

- Mise en œuvre des résultats des études.



RÉALISATIONS COMMUNALES DEPUIS 15 ANS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

B comme Bâtiments

Hier

- Rénovation de la salle communale et choix du nom « Les deux Céüze » (1995).
- Réhabilitation de la mairie et de la poste avec création de trois logements locatifs (1998).
- Acquisition de la propriété de Lucie Ligozat (1998).
- Construction du garage communal (2001).
- Rénovation de l'école : isolation, chauffage, menuiseries, peintures, façade (2001-2002)).
- Rénovation de l'église : façade, électricité, vitraux (2002-2003).
- Acquisition du domaine des Guérins auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour le rendre à sa vocation agricole (2003).
- Réhabilitation du presbytère en 3 logements locatifs et 2 salles de réunions (2003-2004).
- Création/construction de la "ferme communale" qui deviendra la "chèvrerie de Céüze" (2005-2006).
- Réhabilitation de la "maison de Lucie" (2006-2007).
- Réhabilitation de la maison "de la station" (2006-2008).
- Transformation des anciens garages en maison des associations et bibliothèque (2007-2009).
- Remplacement du système de chauffage (fioul→électricité) de l'église (2009).

Aujourd'hui

- Fin de l'équipement de la salle des associations/bibliothèque.

Demain

- Aménagement des abords de la salle des deux Céüze.
- Extension du garage communal.



RÉALISATIONS COMMUNALES DEPUIS 15 ANS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

C comme Chapelle/cimetière

Hier

- Travaux de réfection à l'intérieur de la chapelle Saint-Laurent (1995).
- Amélioration du mur d'enceinte (1996).
- Réaménagement du cimetière (1997).
- Création d'une circulation piétonne autour du cimetière et de la chapelle (1999).
- Création d'un caveau communal d'attente (2002).
- Aménagement et pavage des allées hautes, création d'un espace cinéraire (2007).

Aujourd'hui

- Aménagement et pavage de l'allée basse (courant de l'été 2010).

Demain

- Réfection de la toiture de la chapelle (dossier déposé, en attente de décision de subvention).
- Amélioration de l'accès extérieur à la chapelle.

D comme Déneigement

Hier

- Acquisition d'un tracteur (1995) et d'un tractopelle (2009) pour le déneigement et autres travaux.
- Acquisitions d'étraves (1998, 1999).

Aujourd'hui ou demain

- Acquisition d'une fraise à neige (subvention demandée).

RÉALISATIONS COMMUNALES DEPUIS 15 ANS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

E comme Eau Potable

Hier

- Installation de la fontaine des Essailons, aux Guérins (1995).
- Extension du réseau aux quartiers des Parots et des Murets (1997).
- Extension du réseau vers la commune de Fouillouse à partir du réservoir Garnier (1999).
- Création d'un forage de pompage en association avec les communes de Fouillouse et de Lardier au Rocher noir (2002).
- Décision de protéger les captages (2005).
- Réfection complète du réseau du Village (2006-2007).
- Recherche de ressources nouvelles (2006-2008).
- Création d'une nouvelle fontaine sur le parking ouest (2007).
- Renforcement du réseau de distribution et création d'un réservoir supplémentaire à Gachou ; maillage du réseau (2007-2009).

Aujourd'hui

- Fin des travaux de maillage entre le Village et le réservoir Garnier.
- Mise en oeuvre de la protection des captages : acquisition de terrains pour création des périmètres de protection immédiats (subventions demandées).
- Créations de nouveaux regards, mise en place de vannes pour améliorer la surveillance du réseau et détecter/réparer plus rapidement les fuites (subvention demandée).

Demain

- Fin de la mise en place des périmètres de protection.
- Poursuite du renouvellement du réseau et de l'installation de dispositifs de surveillance des fuites.
- Captage de la source de Foureyssasse en association avec les communes de Fouillouse et de Lardier. Intégration de l'eau dans notre réseau de distribution.
- Mise en place de dispositifs de sécurisation mutuels avec la commune de Pelleautier.



RÉALISATIONS COMMUNALES DEPUIS 15 ANS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

E comme Electricité

Hier

- Enfouissement de la ligne moyenne tension aux Murets (1998).
- Enfouissement des réseaux secs au Villard (2002).
- Audit pour les économies d'énergie sur l'éclairage public et les bâtiments communaux (2007).
- Enfouissement des réseaux secs entre le Village et le Pôle des Vincents (2009).

Aujourd'hui

- Renforcement du réseau électrique et enfouissement des réseaux secs à Surville/Les coqs nord (septembre 2010).
- Convention signée avec la Fédération Départementale d'Electricité pour mise en œuvre du programme d'économies d'énergie et demandes de subventions.

Demain

- Mise en œuvre du programme d'économies d'énergie.
- Poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux secs.

L comme Loisirs

Hier

- Acquisition d'un piano dans le cadre de la délocalisation de l'école de musique de la CCTB (1998).
- Aménagement du stade, de l'aire de jeux pour enfants et du boulodrome à l'entrée Est du Village (1998-2001).
- Mise en conformité des téléskis du col des Guérins (1999).
- Plantation d'arbres et de rosiers sur le domaine public (2000).
- Installation d'abri-voyageurs aux Parots (2001) et au Village (2006).
- Installation de bancs répartis sur toute la commune (2006-2007).
- Acquisition d'un deuxième piano et maintien de l'antenne de l'école de musique à Sigoyer (2009).

Aujourd'hui

- Entretien des aires de jeux et de repos.
- Continuité dans l'aide aux associations qui organisent fêtes et manifestations sur la commune.

Demain

- Entretien de l'existant.
- Embellissement et fleurissement du Village.



RÉALISATIONS COMMUNALES DEPUIS 15 ANS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

P comme Patrimoine

Hier

- Mise en place de la croix de Philogène sur la route de Saint-Laurent (1998).
- Coulée de la cloche « Espérance » et installation dans le clocher de l'église grâce à la souscription de nombreux Sigoyards (1999).
- Fouilles archéologiques « Le Gaulois de Sigoyer à Serre-Marceau (2000).
- Déplacement du monument aux morts et aménagement de l'espace environnant (2000).
- Création d'une table d'orientation à Saint-Laurent dans le cadre des « villages perchés » (2006).
- Réhabilitation d'une partie du site de Vière (2006).

Aujourd'hui

- Recensement du "petit" patrimoine avec la CCTB pour entretien et mise en place d'une signalétique.

Demain

- Entretien du site de Vière (reprise du mur d'enceinte...) en fonction des financements possibles.

T comme Tourisme

(En collaboration avec la CCTB)

Hier

- Elaboration du schéma de développement touristique (2007).
- Mise en sécurité de la plupart des voies d'escalade sur Céüse (2009).

Aujourd'hui

- Participation à l'étude d'aménagement du massif de Céüse engagée par la Communauté de Communes des deux Buëch.
- Fin des travaux sur les voies d'escalade de Céüse (été 2010).
- Réflexions sur les aménagements du col des Guérins.

Demain

- Mise en sécurité de la via ferrata.
- Installation d'aires de camping-cars au Village et aux Guérins.
- Aménagement des conditions d'accueil au col des Guérins.

RÉALISATIONS COMMUNALES DEPUIS 15 ANS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

U comme Urbanisme

Hier

- Acquisition des terrains de la zone des Murets (1995).
- Réalisation de logements locatifs aux Murets (1999).
- Acquisition de terrains pour, en particulier, la création du pôle économique des Vincents (2006).
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (2006-2008).
- Création de la Zone Agricole Protégée (2007).
- Réalisation du Pôle des Vincents ; vente de trois lots (2009).

Aujourd'hui

- Vente des deux derniers lots au pôle de Vincents (en cours).
- Etude de l'aménagement du "Haut du Village".

Demain

- Création de logements pour l'accueil de personnes âgées.
- Développement maîtrisé de l'urbanisation dans le cadre P.L.U.



d u

V comme Voirie

Hier

- Entretien régulier des voies communales et rurales.
- Aménagement de la place du Village et déplacement de la fontaine (2000).
- Aménagement du carrefour ouest du village et création du parc de stationnement (2000).
- Mise en place d'une signalétique dans les hameaux et repérage des lieudits (2001).
- Revêtement du parking des Murets (2001).
- Aménagement de l'intersection de Picenton (2002).
- Construction d'une passerelle piétons sur le torrent des Murets et mise en sécurité du pont (2006).
- Rénovation de la traversée du Village et mise en sécurité des piétons (2006-2007).
- Installation de deux ralentisseurs dans le Village (2009).

RÉALISATIONS COMMUNALES DEPUIS 15 ANS, AUJOURD'HUI

Aujourd'hui

- Entretien de la voirie communale (juillet 2010).
 - Voie n° 1, aux Parots
 - Une partie de la voie n°10 (Les Coqs).
- Entretien de la voirie rurale (été 2010)
 - Voie n° 5 (Les Boirons),
 - Voie n° 7 (Grosjean),
 - Voie n° 13, en partie (Prachard),
 - Voie n° 20 (Espié)
 - Voie n° 25 (Dessous-le-Serre).



Demain

- Poursuite du programme d'entretien .
- Mise en place de deux aires de stationnement pour camping-cars à l'entrée Est du Village et aux Guérins, au départ du chemin de Cavalier (dossier de financement en cours d'instruction).

V comme Voiture

La commune dispose aujourd'hui d'un camion (acquis en 2002) et d'une voiture (C15) acquise d'occasion en 1993.

Grâce à l'aide financière de Madame Martinez, Députée, notre vieux C15 sera remplacé cet été par un Partner (Peugeot) tout neuf dont on espère qu'il fera aussi bon usage que son prédécesseur.

La plupart de ces travaux ne seraient pas réalisés s'il n'y avait :

- la bonne volonté des Sigoyards qui supportent les nuisances occasionnées par les chantiers, acceptent de vendre des terrains à la collectivité ou autorisent le passage de canalisations à travers leurs propriétés,
- l'aide des équipes de la CCTB qui apportent leurs compétences dans le montage et le suivi de dossiers difficiles,
- le concours financier, dans des proportions parfois très importantes de la CCTB, du Conseil Général, de la Région, de l'Etat et des parlementaires.

Pour hier, aujourd'hui et demain qu'ils soient ici remerciés.

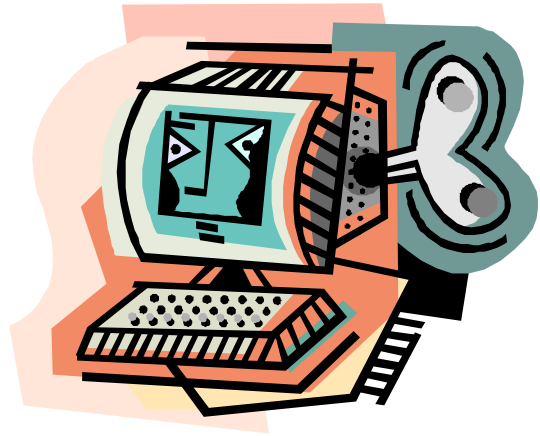
Michel Meunier et Maurice Ricard

COMMUNIQUER ...

SIGOYER À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE.

La municipalité vient d'acquérir du matériel de vidéoprojection:

- Un vidéoprojecteur et son écran portable: destinés à l'usage propre de la commune (réunion du conseil municipal, commissions, réunions publiques,...) ces équipements pourront être également utilisés par les associations selon des conditions en cours de définition.
- Un écran de projection motorisé de grandes dimensions sera installé à demeure à la salle des fêtes, complété par un dispositif de support du vidéoprojecteur, précâblé et fixé au plafond. Ces équipements permettront aux utilisateurs de la salle des 2 Céüse d'organiser des séances de projection vidéo ou diapo.



Prochainement, 3 ordinateurs portables compléteront le parc informatique. Un ordinateur sera affecté à la commune et les deux autres à l'Espace Public Numérique: les ordinateurs fixes présents dans la salle seront attribués à la bibliothèque. Cette redistribution permettra à la fois de compléter et moderniser l'équipement informatique de la bibliothèque et de libérer la salle informatique pour d'autres usages (les ordinateurs portables pouvant être rangés entre deux séances de formation)

Ces acquisitions ont été rendues possibles grâce à des subventions et grâce à la cession à la commune des actifs de l'association Net@Sigo, suite à sa dissolution en janvier 2010 (voir bulletin municipal N°29)

Par ailleurs le projet ENR (Ecole Numérique Rurale), très largement subventionné par l'état, est relancé et les classes de l'école de Sigoyer devraient bénéficier dès la rentrée 2010 de plusieurs ordinateurs portables et d'un système de vidéoprojection complété par un tableau blanc interactif.

COMMUNIQUER ...

SIGOYER À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE.



Ces acquisitions s'inscrivent dans une démarche visant à accompagner le développement des Technologies de l'Information et de la Communication sur la commune:

- 19 juin 2000: réunion publique pour discuter d'un projet de création d'un Club Informatique
- 11 janvier 2001: le club informatique se constitue en association et prend le nom de Net@sigo. Le matériel est installé dans la salle située au rez de chaussée du presbytère. Création de la maquette du site internet.
- 1er semestre 2002: publication de la première version du site internet de la commune. La commune se dote d'un accès Numéris qui, associé à un routeur permet au club informatique, à l'école et à la mairie d'accéder simultanément à internet. Organisation d'une journée portes ouvertes par Net@Sigo
- 2ème semestre 2002: la salle informatique et ses ordinateurs sont mis à disposition de l'école.
- 2ème semestre 2003: dans le cadre des travaux de rénovation et d'aménagement du presbytère, la salle informatique est câblée, équipée de prises informatiques et meublée.
- 2ème semestre 2004: enquête sur les usages de la téléphonie mobile et de la télévision hertzienne sur la commune.
- 1er semestre 2006: arrivée du haut-débit ADSL à Sigoyer. Réunion publique d'information sur le sujet le 18 juillet. La commune remplace sa ligne Numéris par une ligne ADSL. Publication d'une nouvelle version du site internet de la commune.
- 2ème semestre 2006: réflexion avec la CCTB sur la création des EPN (Espaces Publics Numériques)
- 1er semestre 2007: la CCTB embauche un animateur informatique. L'EPN de Sigoyer est créé. Passage de relais progressif entre Net@Sigo et l'EPN.
- 2009: création de l'Intranet de la commune de Sigoyer, accessible à partir du site.
- 1er janvier 2010: dissolution de Net@Sigo. Transfert de ses actifs vers la commune.

Vincent FERNANDEZ

COMMUNIQUER ...

RESULTATS PARTIELS DU RECENSEMENT 2010

Organisé sous le contrôle de l'INSEE, le recensement de la population sur notre commune s'est déroulé du 21 janvier au 20 février 2010. Il faut souligner que nos deux agents recenseurs, Colombine NOEBES et Jean-Marc CORNIL nous ont dit avoir reçu le meilleur accueil dans tous les foyers Sigoyards. Votre participation a été essentielle et efficace car la tâche de Colombine et de Jean-Marc n'était pas des plus faciles. Nous tenons à vous remercier pour votre précieuse et sympathique collaboration. Il faut savoir que le recensement de la population qui a lieu tous les cinq ans pour notre commune, fournit des statistiques essentielles pour l'élaboration de la politique de développement communal et éclaire les décisions publiques en matière d'équipements collectifs afin de mieux répondre aux besoins de nos administrés. Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc des logements, les disponibilités de main-d'œuvre, les moyens de transport, etc... L'analyse des données recueillies au cours de la collecte est loin d'être achevée mais l'INSEE nous a adressé les premiers résultats que nous vous communiquons ci-dessous :

C'est à partir des éléments collectés au cours des recensements successifs que l'INSEE réactualise périodiquement les données statistiques, et définit **la population légale** de la commune qui est fixée à **672 habitants au 1er janvier 2008**. Il nous faudra attendre 2012 pour connaître la nouvelle

ADRESSES ET LOGEMENTS D'HABITATION	2010	2005
Nombre total de bulletins individuels collectés	586	585
Nombre de personnes recensées à part (Foyer de vie des Guérins)	44	19
Nombre total de personnes recensées *	630	604
Nombre d'adresses d'habitations	328	289
Nombre d'adresses collectives (au moins deux logements dans l'Habitation)	27	37
Nombre de résidences principales	255	246
Nombre de résidences secondaires	76	85
Nombre de logements occasionnels	11	3
Nombre de logements vacants	21	14
Nombre de logements non enquêtés (absence des résidents)	13	14
Total des logements d'habitation	376	362

population légale de notre commune. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site internet de l'INSEE (www.insee.fr) à la rubrique recensement de la population.

Un rapide examen des résultats du recensement 2010 fait ressortir que l'évolution démographique de notre commune ne poursuit pas la

croissance qu'elle a connue depuis 1999 même s'il y a une sensible progression du nombre de résidences principales. Les données plus fines sur les caractéristiques de la population qui nous seront ultérieurement communiquées par l'INSEE, nous permettront de revenir sur le sujet et d'en faire une analyse plus pertinente. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informé.

Michel MEUNIER,
Coordonnateur communal pour le recensement

COMMUNIQUER ...

RAPPEL

La divagation des chiens peut être la cause de dommages multiples pour la sécurité des personnes, la circulation, les animaux d'élevage, la faune sauvage etc. .

Selon le code rural article L.211-23, un chien est considéré en état de divagation :

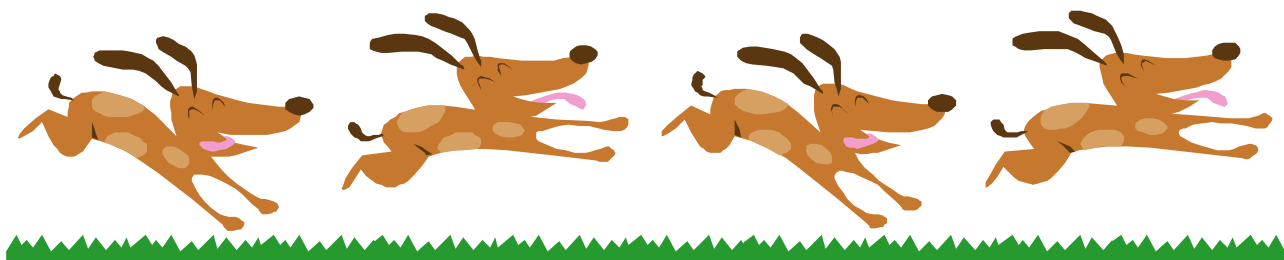
- ★ S'il en dehors d'une action de chasse
- ★ S'il est en dehors de la garde d'un troupeau
- ★ S'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- ★ S'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- ★ S'il est éloigné de plus de 100 m de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable

De façon analogue, tout chien abandonné, livré à son seul instinct, doit être considéré en état de divagation.

La divagation est interdite :

- ★ Dans les espaces naturels (terres cultivées ou non, vergers, bois, marais, etc (art L 331-10 CE)
- ★ Sur la voie publique

Le non respect de cette réglementation constitue une infraction de 4eme classe (135€) qui peut être relevée par le maire, la gendarmerie ou l'office national de la chasse et de la faune sauvage. Ces infractions peuvent être requalifiées en délit de mise en danger (art 121-3 du code pénal) par le procureur de la république.



COMMUNIQUER ...

LE TRI SELECTIF



Nous constatons tous les jours que, malgré les interventions quasi hebdomadaires des employés communaux, les abords des colonnes d'apport volontaire de verre, papier et emballages sont jonchés de déchets qui ne devraient pas s'y trouver.

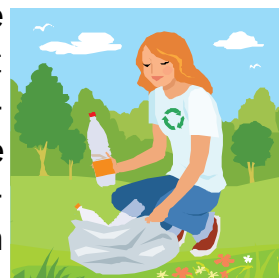
Rappelons que :

- ★ Les cartons pliés peuvent être introduits dans la colonne des emballages (jaune),
- ★ Il n'est pas plus difficile de jeter les sacs dans les poubelles que par terre (ceci pour les déchets autres que ceux allant dans les colonnes de tri)
- ★ Le bon sens voudrait que, quand tous les conteneurs sont pleins, on stocke momentanément ses déchets chez soi,
- ★ La déchetterie des Piles est accessible les lundi, mercredi et samedi de 8h à 12 h et de 14h à 18h et les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18 h,

Le respect de ces consignes devrait redonner aux abords du village et des hameaux un aspect plus accueillant et permettrait aux employés communaux de se consacrer pleinement aux tâches habituelles du printemps qui ne manquent déjà pas (rebouchage des trous dans la voirie communale, fauche de l'herbe et curage des fossés, nettoyage des réservoirs d'eau potable, etc...)

Pour ceux qui ont du mal à se plier aux consignes de tri et parce que les courriers individuels expédiés par la mairie restent sans effets, je me propose d'organiser un concours "du plus gros dégueulasse de la commune". Les employés communaux auraient pour consigne de photographier les débordements, d'en évaluer les volumes et surtout d'en extraire les preuves permettant de les attribuer nominativement. Tout ceci servirait à une exposition à venir.

De manière moins sarcastique, l'état de ces points d'apport me fait penser que notre système de gestion des déchets pourrait être amélioré en ce qui concerne la gestion des cartons, des déchets verts, des encombrants et de la matière organique. Maurice Ricard a demandé que la prochaine réunion de la commission environnement déchets de la communauté de communes soit l'occasion d'un échange d'expériences sur ces sujets entre les communes.



Matthieu ALLAIN-LAUNEY

COMMUNIQUER ...

VIE QUOTIDIENNE

Transports collectifs - Transports à la demande :

Nous vous rappelons que les *transports collectifs - transports à la demande* existent depuis décembre 2009 :

- **le mercredi** : départ à 13h30 de Sigoyer; le retour se fera à 18h de Gap pôle Reynier (à côté de l' IUT)

- **le samedi** : départs 8h10 ou 8h25 ou 13h30
retours à 12h ou 18h.

et tous les autres jours avec les *transports scolaires*.

Dans tous les cas au moment de la réservation les horaires vous seront confirmés.

POUR ACTIVER CE SERVICE IL FAUT IMPERATIVEMENT APPELER:

05 VOYAGEURS au **04 92 50 25 05** (ouvert 7 jours sur 7 de 7h à 19h) **AU MOINS 36 HEURES A L'AVANCE OU PAR INTERNET:**
www.05voyageurs.com

Services à la personne - Portage

Pour ceux ou celles qui ont besoin d'aide, différentes associations proposent leurs services (portage repas, ménage, aide à la mobilité, jardin, bricolage....) :

par exemple : AXEO Services : tél: 0492515253.

ADMR : tél : 0492523782.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires sur ces sujets ou d'une aide pour remplir certains dossiers dans le domaine social vous pouvez contacter l'une de nous deux:

Corinne MODANESE : 04 92 57 86 40.

Monique PARA-AUBERT : 04 92 57 95 05.



COMMUNIQUER ...

FORUM DES ASSOCIATIONS

L'association chorale « Les manque pas d'air », la municipalité de Sigoyer et la Communauté de communes de Tallard-Barcillonnette organisent le **11 septembre**

2010, le premier forum des associations. Cette manifestation se tiendra de **14 heures à 17 heures dans la salle des deux Céüse.**



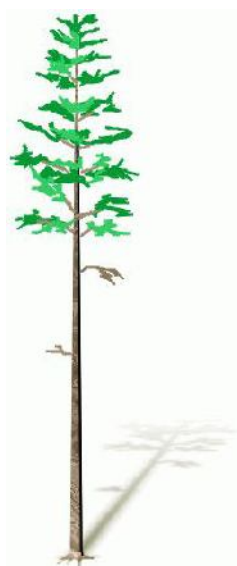
Elle a pour objectif de présenter dans un même lieu les différentes associations sportives et culturelles de la Communauté de communes.

A la veille d'une nouvelle année scolaire, elle pourra vous permettre de découvrir l'éventail des activités proposées aux adultes et aux enfants et d'entamer ainsi l'année avec dynamisme.

Nous vous espérons nombreux



BOIS DE CHAUFFAGE



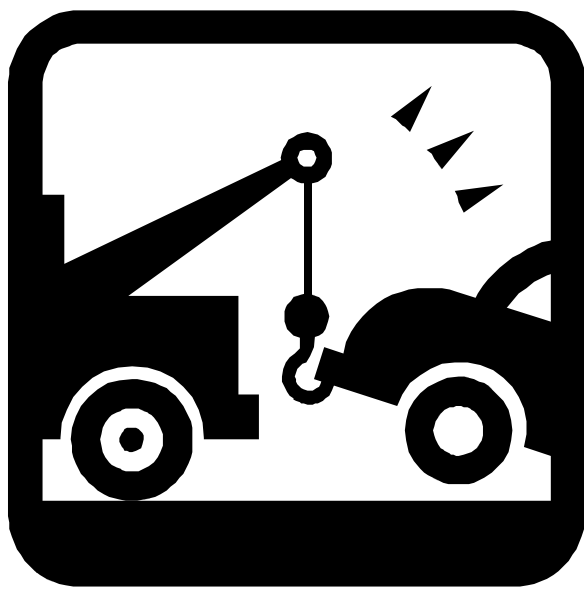
Francis Paul a entrepris une action de débroussaillage de l'alpage communal de la petite Céüse que les pins envahissent au détriment de la prairie, de sa biodiversité et des moutons qui y pâturent.

Chacun peut disposer du bois qui a déjà été abattu, chargé à lui de l'ébrancher et de le débiter.

Vous pouvez contacter Francis Paul ou André Garcin pour organiser votre travail et éventuellement vous faire aider pour descendre des remorques de bois jusqu'à la route.

COMMUNIQUER ...

COLLECTE DE CARCASSES DE VOITURES, MATÉRIEL AGRICOLE ET AUTRES DÉBRIS MÉTALLIQUES

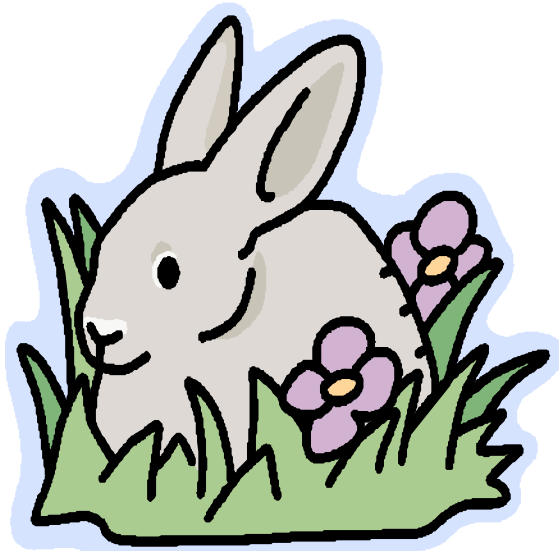


Nous organisons **l'évacuation gratuite** des carcasses de voitures, engins agricoles inutilisables et autres déchets métalliques épars sur la commune.

Il vous suffit de contacter le secrétariat de mairie ou Matthieu Allain-Launay pour leur signaler ce que vous désirez faire évacuer. Idéalement, il faudrait que vous soyez en possession des papiers d'immatriculation des véhicules (ou simple attestation sur l'honneur) et que le point de chargement soit accessible en camion. Si cela n'est pas le cas, nous pouvons envisager d'utiliser le tractopelle de la mairie pour approcher la carcasse d'un point de chargement.

Cette opération durera jusqu'à cet automne.

- ★ Secrétariat de mairie : 04-92-57-83
-31 le lundi, mercredi et vendredi
après midi
- ★ Matthieu Allain-Launay : 04-92-57-
87-03



**La commune de Sigoyer
participera à**

La nuit des étoiles



Vendredi 06 août 2010

**En organisant l'extinction du
réseau d'éclairage public sur la
commune**

**Bien entendu, chacun peut
s'associer à titre individuel, à
cette action**

COMMUNIQUER ...

LE MAIRE DE BEGUEDO (BURKINA FASO) EN VISITE SUR LA COMMUNE

Dans le cadre du jumelage du département des Hautes-Alpes avec le BURKINA-FASO, l'association "Hautes-Alpes Béguédo" a souhaité faire découvrir le système de traitement des eaux usées "sur philtres plantés de roseaux" à Moussa BARA, Maire de la commune de BEGUEDO de la province de BOULGOU, au Burkina Faso,

Pour cette visite, Moussa BARA était accompagné de Moussa SARE, animateur économique de Béguédo, de Jean-Paul ROMBAUD, membre de l'Association et de Michel MEUNIER, représentant le maire, empêché.

La Station d'Epuration (STEP) des Dômes, réalisée en 2005 par la CCTB (Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette) qui en est le maître d'ouvrage, se caractérise par la simplicité de ses équipements et de son fonctionnement exploitant le traitement biologique des effluents par des roseaux filtrants et ne nécessite aucun apport extérieur d'énergie en raison de l'absence de mécanismes motorisés.

La visite a été conduite par Lionel MICHALON, cadre technique de la CCTB qui a assuré le suivi de la construction de la STEP en 2005 et dirige l'équipe d'agents chargés d'assurer son entretien au cours des visites hebdomadaires. Par ses explications claires et précises, Lionel MICHALON a captivé ses visiteurs qui, par leurs nombreuses questions, se sont montrés très intéressés pour réaliser un tel équipement dans leur commune qui en est dépourvue. La simplicité des installations, l'absence de nuisances, en particulier olfactives, les faibles coûts d'entretien et l'efficacité, les ont particulièrement séduits. Lionel MICHALON a simplement rappelé que ce type d'installation, par la limitation de sa capacité de traitement, n'est adapté qu'au traitement des effluents des petites communes et non pas des villes.

La visite s'est terminée en Mairie, autour d'un verre offert à nos visiteurs qui nous ont dit avoir apprécié l'accueil des hauts-alpins et nous ont, à leur tour, invités au Burkina Faso.

Michel Meunier

LE COIN DES ASSOCIATIONS...



18 janvier 2010 Assemblée Générale

Ce jeudi 18 janvier, la salle des fêtes des 2 Céüze accueillait les adhérents du club des aînés, en présence de M. Maurice Ricard, maire. Le président André Rambaud a donné lecture du bilan financier de l'année écoulée ainsi que du compte rendu des activités. André Rambaud assure toujours la présidence et a nommé Mme Bouchet, Trésorière et Jean Paul Favier, membre du bureau. 50 personnes présentes, 70 cartes vendues. Et ce fut le partage des gâteaux et galettes des rois avec la clairette. L'après midi se termine avec les jeux habituels.

A la suite de cette assemblée générale, un article est paru dans le Dauphiné libéré :



"Le club des aînés est indispensable pour maintenir les liens sociaux et la cohésion d'un village, soulignent les officiels. D'ailleurs, la municipalité soutient ces activités par une subvention conséquente "un droit pour nos aînés et un devoir pour les autres". Concernant les activités, 2010 est dans la continuité de 2009. André Rambaud, toujours Président pour perpétuer la bonne santé du club et les rendez vous hebdomadaires du jeudi. Pour nous, nos souhaits seraient la participation d'adhérents plus jeunes, donc plus enthousiastes."



Dimanche 11 avril

Une journée à Marseille organisée avec le club de la Freissinouse, 36 personnes inscrites.

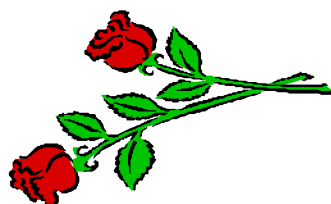
Les transports Bernard sont venus chercher les gens à Sigoyer à 5h30 et ont pris les passagers en cours de route jusqu'à Gap. Direction Marseille avec arrêt sur l'aire de Meyrargues.

Arrivés au Vieux Port, nous embarquons sur le bateau qui nous emmène visiter le château d'If. Retour à 11h30 où le chauffeur nous attendait pour aller déjeuner dans les calanques vers Carry le Rouet, très bon menu avec soupe de poissons, bouillabaisse, poissons frais et omelette norvégienne.

L'après midi, le petit train nous emmenait pour une visite guidée à Notre Dame de la Garde d'où nous découvrons un panorama extraordinaire. Une journée très agréable.

Jeudi 27 mai :

Ce jour là, 29 personnes ont apprécié cet après midi particulier où les dames étaient à l'honneur et ont reçu une rose pour la fête des mères, suivie d'un bon goûter avec tartes, glaces et clairette. Et c'est dans la bonne humeur que nous avons joué aux cartes et au scrabble.



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Neige et Montagne des deux Céüse

BILAN DE LA SAISON HIVERNALE

Avec un enneigement plus que satisfaisant, le monde était au rendez-vous au col des Guérins encore une fois cet hiver. Le matériel a bien été utilisé, aussi bien par les petits que par les grands.

Des difficultés toujours récurrentes concernant les permanences ont pu être surmontées encore une fois, jusqu'à l'année prochaine Nous appelons donc aux personnes sensibles à cet esprit de partage qui fait vivre cette petite station, dédiée essentiellement aux enfants ...

Nos petites têtes blondes comptent sur vous l'année prochaine, à bon entendeur ...

Mais en hiver dans nos montagnes, il n'y a pas que le ski !! Il y a la glace aussi !!



La journée de découverte de la cascade de glace qui s'est déroulée le dimanche 24 janvier, a obtenu un succès tel que nous réitérerons cette manifestation l'hiver prochain. A vos crampons et piolets !!

Le Grand Bivouac hivernal n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de trop importantes chutes de neige cette année.

Rendez-vous la saison prochaine pour goûter aux joies de dormir dans la neige (sous tente et dans un très bon duvet tout de même ...).

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Neige et Montagne des deux Céüse

De retour de l'expédition « Scandinavia 2010 », l'équipe de l'association qui a réalisé cette expé, a présenté le film à la salle des deux Céüse le vendredi 21 mai dernier. Une bonne trentaine de personnes a pu se glacer les os à la vue des images du Grand Nord scandinave.

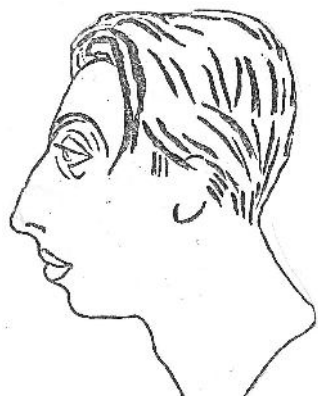


L'association organise le second TRAIL DE CEÛSE **le Dimanche 5 septembre 2010 prochain.**

Une réunion de préparation se tiendra à la Maison de la Station le vendredi 20 août 2010 à 20h00. Appel aux bénévoles (qui furent très nombreux l'année dernière !!).

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

.....
Les quatre sans cou
.....



PRINTEMPS *en cultures*

3e Édition

11 au 15 mai 2010

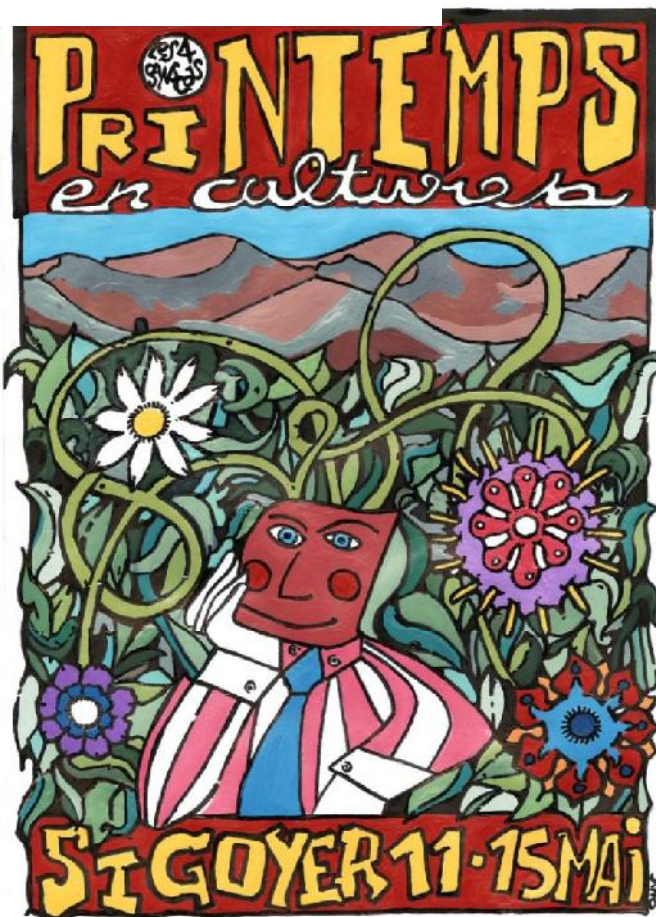
Cette année encore, le festival **PRINTEMPS** *en Cultures* a été une grande réussite.

La programmation riche et variée a su réunir les petits et les grands durant les quatre jours de festivités.

Spectacles sous chapiteau, théâtre de rue, chorale, fanfare, troc'plantes, marché artisanal, soirées cabaret et clôture par le concert des Raoul Petite, il n'y avait plus qu'à choisir !

Ce festival était à lui seul une gageure que nous sommes fiers (n'ayons pas peur des mots !) d'avoir relevée. Nous remercions la mairie pour son aide précieuse et tous les bénévoles sans qui rien n'aurait été possible (la formule est galvaudée, mais néanmoins sincère ☺).

Et nous vous disons à l'année prochaine pour une nouvelle édition du festival désormais célèbre **PRINTEMPS** *en Cultures*!! Un nouveau défi à relever, de nouveaux spectacles à voir, de nouveaux musiciens, comédiens à découvrir avec toujours l'ambiance Quatre Sans Cou !



En attendant, n'oubliez pas notre **vide-grenier le 19 septembre**.

Avis à tous ceux qui veulent s'étirer, se détendre, respirer...!

YOGA à Sigoyer !!

Les «quatre sans cou » envisagent de proposer en collaboration avec Katy Leroux professeur à l'Association Gapençaise de Yoga un cours de Yoga le mercredi en soirée (horaires à préciser) dès le mois de septembre.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Le yoga se compose d'exercices respiratoires, de postures, de temps de détente, d'étirements, de temps doux, de temps forts, de repos. Ce rythme porte tout au long de la séance qui dure une heure et quinze minutes (une heure de yoga et quinze minutes de relaxation). Chaque personne quel que soit son âge et son état de santé, peut pratiquer le yoga. Chacun le pratique à son niveau selon ses moyens physiques.

Nous vous proposons une séance découverte le mercredi 15 septembre 2010 à 18h45 salle des «Deux Céuze», suivie des inscriptions pour l'année pour les intéressés.

(Pour que cette activité se mette en place, il faudrait qu'un groupe d'un dizaine de personnes se constitue)

Pour tout renseignement concernant l'activité et les tarifs, vous pouvez contacter :

Katy Leroux (association AGY) 04 92 52 63 31

yoga.katylerox@orange.fr

Sandrine Comte (les quatre sans cou) 06 10 10 81 93

lesquatresanscou@gmail.com



Sauvegarde du Patrimoine

L'A.S.P.S. vous informe :

★ **ASSEMBLEE GENERALE** à la salle des deux Ceüze, le VENDREDI 6 AOUT 2010 à 17 HEURES. Un apéritif clôturera la réunion

★ **CONCERT** de chants avec le groupe « Escapade » à la chapelle St Laurent le SAMEDI 7 AOUT à 20 H 30. Au programme Brel, Nougaro, Lama, Ferrat... A cette occasion, des chaises remplaceront les bancs afin que le public soit plus confortablement installé. L'entrée est fixée à 10 euros pour les adultes (gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans).

★ **Deux ouvrages** vont être à la disposition du public :

o Notice géographique et historique sur le mandement et la commune de Sigoyer du Dou par François-Napoléon Nicollet

o Histoire religieuse de Sigoyer par Pierre Jacques Le Seigneur

Heureuse de poursuivre la sauvegarde du patrimoine de Sigoyer, l'A.S.P.S. vous souhaite de bonnes vacances d'été.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Anciens combattants



Fidèles au souvenir de leurs camarades morts, pour la plupart au printemps de leur vie, les anciens combattants de la guerre d'Algérie se sont réunis à Gap le 19 mars 2010 devant le monument aux morts.

Chaque année cette journée est réservée au souvenir des 30.000 soldats français morts à l'âge de 20 ans ainsi qu'au souvenir des victimes civiles de cette guerre.

Fidèles au souvenir de la fin de la guerre de 1939-1945, c'est par un temps maussade que s'est déroulée la cérémonie du 8 mai au monument aux

morts de Sigoyer. Beaucoup de Sigoyards ont répondu présent à l'invitation faite par le maire et le président de l'A.A.C.S.

La seconde guerre mondiale c'est 110 millions de combattants de par le monde, 55 millions de morts, 35 millions de blessés et 3 millions de disparus.

La cérémonie s'est déroulée traditionnellement avec dépôt de gerbe, lecture des messages, sonnerie aux morts, hymnes national et européen. Maurice Ricard clôturait cette cérémonie par une allocution.

A 11 heures, suite à leur invitation, nous avons rejoint nos voisins de Fouillouse pour participer à leur cérémonie et partager le pot de l'amitié.

La guerre est loin d'être éradiquée ; certaines se déroulent sur d'autres sols.

En août 2008 Alexis TAANI-Perrin, militaire parachutiste, a été tué à l'âge de 20 ans en Afghanistan.

L'après-midi du 8 mai nous nous sommes rendus à Espréaux pour nous recueillir sur la tombe d'Alexis dans le petit cimetière, devant la chapelle Saint Pierre. Nous y avons été accueillis par la famille et une délégation de la Municipalité. Moment d'émotion devant cette tombe, cette famille et rappel des souffrances passées des guerres précédentes.

Auguste Borel

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Anciens combattants



Allocution du maire à l'occasion de la cérémonie du 8 mai.

Les messages du secrétaire d'Etat aux anciens combattants et de l'UFAC que nous venons de lire rendent justement hommage aux combattants de la deuxième guerre mondiale. Notre devoir de mémoire doit aussi s'exercer vis à vis de tous les déportés victimes d'une idéologie absurde et criminelle.

Jean Ferrat nous quitté le 13 mars dernier.

C'est sans doute en pensant à son père et à beaucoup d'autres qu'il a composé une chanson dont vous vous souvenez peut-être et dont j'ai extrait quelques paroles.

*Ils étaient vingt et cent, ils étaient des milliers
Nus et maigres, tremblants dans des wagons plombés,
Qui déchiraient la nuit de leurs ongles battants,
Ils étaient des milliers ils étaient vingt et cent.*

*Ils s'appelaient Jean-Pierre, Natacha ou Samuel,
Certains priaient Jésus, Jéhovah ou Vishnou
D'autres ne priaient pas, mais qu'importe le ciel,
Ils voulaient simplement ne plus vivre à genoux.*

Mais Jean Ferrat a su aussi mettre en musique des poèmes de Louis Aragon pour affirmer malgré tout un indéfectible espoir dans un monde meilleur, plus juste, plus fraternel. Citer ces quelques vers c'est aussi rendre hommage à tous les combattants et victimes de guerres.

*Un jour pourtant, un jour viendra, couleur d'orange,
Un jour de palme, un jour de feuillages au front,
Un jour d'épaule nu où les gens s'aimeront,
Un jour comme un oiseau sur la plus haute branche.*

Je vous remercie.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Foyer d'animation

Le Foyer d'Animation de Sigoyer remercie tous les participants aux multiples activités de l'année 2009/2010 (Tournois de football, Soirée beaujolais, Nouvel an, Loto, Concours de Mounes, Feu de la Saint Jean).

Nous poursuivons nos activités estivales par les concours de boules les vendredis 16, 23, 30 juillet et les vendredis 6, 13 août 2010 à 21h00.

Nous préparons une projection de film grand public, et une réunion des musiciens de Sigoyer.



Nous vous invitons à participer à notre assemblée générale le vendredi 10 septembre à 20h30 afin de proposer de nouvelles activités pour la saison 2010-2011.



Manque Pas d'Air



Après une année de travail, de chants, d'exercice et de contrôle du souffle, de répétitions encore et encore, nous finissons par une rencontre Inter-Chorale, le 19 Juin (dans le cadre de la fête de la Musique) avec les « Agités du Vocal » Chorale d'Embrun, dirigée aussi par Stef. Ce fut un grand moment festif. Leur bonne humeur et leur pétulance a été contagieuse, et le public la bien compris. Notre Chorale n'a pas été en reste, et si nous sommes un peu plus réservés, la qualité était là. C'est un grand plaisir, pour nous, de faire écouter aux Sigoyards notre répertoire, qui, de mois en mois, se bonifie.

A l'occasion du « Printemps en cultures » le 15 Mai, nous avons apporté notre contribution à cette belle manifestation, en chantant à l'église de Sigoyer. Peu de public, mais une très belle qualité.

Il y a eu aussi 2 journées de stage -24 Avril et 19 Juin-. Travail intensif, sur la « Missa Criolla ». Celle-ci sera donnée en fin d'année 2010 dans différentes églises du Département, avec en soliste le magnifique ténor que vous avez entendu le 19 Juin.

Pour l'instant, c'est l'heure des vacances. Qu'elles soient reposantes et joyeuses pour tout. La reprise de la Chorale est pour le 6 Septembre.

Bon été à tous.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Planète Mômes

PLANETE
MOMES
SIGOYER



Les mamans de Planète Mômes (hé oui, il n'y a pas de papas !) se sont un peu essouffées en ce début d'année, elles se sont même demandé pendant quelque temps si elles allaient ou non poursuivre les activités. Finalement, quelques nouvelles bonnes volontés (hélas peu nombreuses) ont aidé à relancer la machine.

Afin de préparer Pâques, les enfants ont pu confectionner petits paniers et œufs colorés. Hélas, une pluie battante a transformé la chasse aux œufs prévue à Céuzette samedi 3 avril en une après-midi jeux de société à la salle des fêtes.

Durant les vacances de printemps, les petits Sigoyard(e)s ont eu la chance de s'initier à la Capoeira sous l'œil attentif et les conseils de Maître Gallo. Cet atelier s'est déroulé sur une journée. Le matin, les activités étaient orientées sur la musique (instruments, chants portugais) et l'après-midi, sur les pratiques physiques. Les participants ont apprécié la pause bien méritée du déjeuner qu'ils ont pris tous ensemble.

Mardi 18 mai, à la sortie de l'école, des petits cuisiniers ont eu le plaisir d'exercer leur talent, confectionnant pour le repas du soir de délicieux cakes aux saucisses, des roulades de jambon et enfin des tomates hérissons bien rigolotes !

Mercredi 16 juin, Sabine a mis son art et toute sa patience au service des petits et des grands, animant un atelier Arts Plastiques, au cours duquel chacun a pu créer un tableau à la craie. Un grand merci à Sabine pour cette agréable journée.

Enfin, pour clôturer l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur, Planète Mômes vous convie le vendredi 2 juillet à un barbecue au plan d'eau de Veynes.

Nous souhaitons à tous et à toutes, petits et grands des vacances reposantes et ensoleillées. Planète Mômes reprendra ses activités en septembre et aura peut-être le plaisir de vous compter parmi ses membres actifs !

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

INFORMATION ECOUTE SOUTIEN

Le Pont des Roses – 05130 SIGOYER



Geneviève Voyeret - le pont des roses - 05130 Sigoyer
09.64.02.28.63 – iessigoyer@gmail.com

***Si la vie n'est qu'un passage,
sur ce passage , du moins, semons des fleurs.
(Montaigne)***

*Iris porteur de bonnes nouvelles, nous avons tourné notre iris en
direction de tous nos concitoyens*

Edelweiss qui, tels la sincère edelweiss,

Souci semblent vivre sans souci.

Quelques dossiers personnels sont encore en cours, mais ne concernent pas la municipalité.

Nous avons été peu sollicités pour cette année 2010, ce dont nous nous réjouissons, car nous pourrions proposer plus de rencontres découvertes en toute convivialité.

Ces manifestations seront programmées au fil des saisons et précisées par voies publicitaires.

Nous rappelons, avec beaucoup de plaisir, la remise de la médaille de Chevalier du Mérite Agricole à notre membre du conseil d'administration :

Madame Nadine STRAUCH

Cette médaille lui a été remise le 28 mai 2010 au Sénat, au cours d'un dîner de gala, par Monsieur le Ministre Bruno LEMAIRE et Monsieur Henri DELBARD Président de la Société Nationale d'Horticulture de France-Paris.

Madame Nadine STRAUCH œuvre pour l'environnement depuis plus de trente ans et accompagne de sa grande compétence en horticulture toutes les personnes demandeuses de son savoir.

Nous vous souhaitons, à tous, de continuer à vivre dans cette douce quiétude que nous offre notre village.

A votre écoute : Guy Malnuit au 04.92.57.89.68 – Geneviève Voyeret au 09.64.02.28.63 – iessigoyer@gmail.com

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

CYCLE 1



NOTRE ABECEDAIRE CORPOREL

LE COIN DE L'ÉCOLE ...



A Buoux ce que j'ai préféré... par les CP/CE1

Ce que j'ai aimé à Buoux c'est quand on a fait l'escalade dans les arbres parce que c'était la première fois. Ce que je n'ai pas aimé, c'est quand on a fait une longue balade. **Apolline**



A Buoux j'ai bien aimé dormir avec mes copains, on se racontait des histoires. **Jean**

Mon moment préféré c'est quand on a été au château de Buoux et qu'on a fait de l'escalade dans les arbres. **Cassandra**



J'ai aimé l'accrobranche à Buoux parce que je suis monté très haut. **Guillemot**

J'ai adoré quand on est allé à Buoux parce qu'on a fait une très grande randonnée de 10 kilomètres, j'ai aussi bien aimé quand on est allé à la pêche. **Ambroise**

J'ai aimé le château parce qu'on a fait les fous dans la chambre. **Gwenael**

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Mon moment préféré c'est quand on était à Buoux et qu'on a dormi dans les lits douilletts parce que les lits étaient trop confortables. J'ai aussi aimé quand on a fait de l'escalade dans les arbres parce que je suis montée au plus grand arbre. **Nawelle**



Ce que j'ai préféré à Buoux c'est quand on a fait de l'escalade dans les arbres et le jeu des façades. **Franck**

Nous sommes allés au château de Buoux. On a dormi 3 jours. Le premier jour on a fait un jeu qui s'appelle le jeu des façades, il fallait reconnaître les façades du château. Le 2ème jour on est allé pêcher. On a fait une balade de 10 kilomètres. Le 3ème jour on est encore allé pêcher dans un aiguier. Et ensuite on a fait de l'accrobranche, c'était super. **Rose**



A Buoux j'ai bien aimé la balade car on a vu plein de choses et grimper dans les arbres car c'était la première fois pour moi. **Justine**

J'ai aimé le séjour à Buoux parce que le château était grand, et on avait une belle vue. Et j'ai bien aimé la balade de 10 kilomètres. Et le paysage était magnifique. **Lisa**

J'ai tout aimé à Buoux. **Loula**

Ce que j'ai préféré à Buoux c'est le pique-nique près de la rivière, et j'ai adoré monter dans l'arbre je n'avais pas peur pour monter, pour descendre j'avais un peu peur. **Kieran**

LE COIN DE L'ÉCOLE ...



Dis Mamie, c'était comment avant ?

Jeudi après-midi, Lucette était à l'école avec nous. Elle nous a montré ses anciens cahiers d'école. Nous avons vu son cahier et celui de sa maman.

Elle écrivait très bien et sa maman encore mieux. Les élèves de cette époque écrivaient à la plume sur des feuilles sans petites lignes.

Ils avaient de toutes petites troussees et des ardoises à craies. Ensuite, nous sommes allés sur la place où était l'ancienne cour de récréation de Lucette.

Nous avons joué à des anciens jeux comme le ballon prisonnier, la chandelle et les barres. Puis, on a écouté de la musique avec un phonographe.

Au bout d'une pièce du phonographe, il y avait un petit diamant. Avant, il n'y avait pas de cantine. Les repas se prenaient chez Claude et ensuite chez Fernande Sabatier.

Parler et revoir des objets de cette époque m'a beaucoup plu et intéressé.

Florian

Quand nous sommes arrivés, un monsieur nous a expliqué que dans les années 1950, les maîtres ou les maîtresses avaient des petites cloches. Elles servaient à appeler les enfants. Quand ils étaient dans la cour les maîtres ou les maîtresses secouaient leur petite cloche une fois et les enfants se mettaient en rang et quand leur maître ou leur maîtresse avançait les enfants avançaient. Quand ils devaient sortir, les maîtres ou les maîtresses sonnaient une fois la cloche et les enfants se mettaient debout. La deuxième fois, ils se mettaient en rang et la troisième fois ils sortaient. Tous les lundis matin, ils chantaient la Marseillaise. Le monsieur nous a appris une fable de La Fontaine: le Corbeau et le renard, car les enfants apprenaient ces fables. Tous les jours, le deuxième de la classe devait essuyer le tableau, aller chercher le charbon dans un seau, et remplissait les encriers. Quand on avait juste à un exercice, on avait un bon point et à dix bons points, on avait une petite carte. Le monsieur nous a aussi fait faire des punitions : le piquet, le coup de règle sur les doigts, ... Il nous a montré des plumes.

Annabelle

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Dis Mamie, c'était comment avant ?

Dans les années 50, les élèves portaient des blouses grises et des bérets, et écrivaient à la plume et à l'encre violette.

Chaque semaine, il y avait un enfant de service, il allumait le poêle, il remplissait tous les encriers et effaçait le tableau.

Les cancre se faisaient taper sur les doigts avec des règles en bois, ou se faisaient tirer les oreilles ou se faisaient mettre à la porte.

Mathilde

Le travail de la faux

Je vais vous raconter un film que nous à présenté Jean Maëro dans le cadre de la préparation du printemps du livre, qui cette année sera orienté vers "Dis mamie c'était comment avant". Dans le film il y avait plusieurs thèmes : le chanvre, le travail de la faux , la laine et le blé.

1)Comment couper des herbes ?

Pour couper des herbes, il faut donner un coup de faux parallèle au sol à la base des herbes.

2)Comment affuter une faux ?

D'abord il faut remplir d'eau le couiller (réservoir que l'on porte entre les jambes accroché à la ceinture). Puis il faut mettre des feuilles dedans; enfin on mettait la pierre à aiguiser dedans. Finalement dans le champ on affutait la faux quand elle commençait à moins couper.

3)Comment redresser une faux dans un champ ?

Parfois les faux se tordaient ou s'émoüssaient alors il fallait les redresser. Les faucheurs avaient toujours sur eux des mini-enclumes et des marteaux; ils plantaient leur enclume dans le sol et redressaient leur faux grâce au marteau.

Niels

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

LUCETTE

L'école primaire commence à 5 ans et on peut finir à 14 ans.

Les maîtres et les maîtresses et puis les filles avaient une blouse et les garçons avaient un uniforme. Les bureaux étaient en bois et les bancs étaient accrochés au bureau, il y avait des trous pour les encriers. Ils s'appelaient des pupitres.

Les élèves écrivaient avec des plumes "sergent major" et de l'encre violette. Leur jour de repos étaient le jeudi. Les grandes vacances étaient du 14 juillet à la fin du mois de septembre.

La classe était chauffée avec un poêle à bois. Les punitions étaient : les bouchons de limonade envoyés sur les élèves, les coups de règle, parfois des claques quand les enfants n'étaient vraiment pas sages. Le maître donnait des lignes à copier, il mettait les élèves à la porte.

Les matières étudiées étaient : les maths, la morale, l'éducation physique, le français, la grammaire, la conjugaison, les sciences naturelles, la lecture.

A 14 ans on passait des CEP (certificat d'études primaires). Lucette est rentée à l'école en 1950 et a fini en 1956. Les garçons n'étaient pas séparés des filles en classe.

Les jeux de cour pour les filles et pour les garçons étaient : les barres, le ballon prisonnier, la chandelle, la marelle.

Clarisse

Comment fabriquait-on la laine?

On tondait la laine de mouton avec une cisaille. Après on la mettait sur un peigne pour la rétrécir et l'affiner et, sur le rouet ou le fuseau, on la transformait en laine à tricoter. On pouvait la faire changer de couleur avec de la teinture. Pour faire des chaussettes, par exemple, on prenait cinq aiguilles: quatre étaient mises en carré et la cinquième servait à monter d'un niveau en la passant sous les autres.

SEVAN

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Cet après-midi nous avons écouté l'intervention de Lucette. Elle nous a raconté sa vie d'écolière à Sigoyer.

Il existait deux classes. L'une du CP au CE2 et l'autre du CM1 au CM2. La deuxième se terminait par la préparation du certificat d'étude. Dans la première classe, Lucette avait une gentille maîtresse. Dans la seconde, son maître était très sévère. Il punissait les élèves brutalement .

La vie d'écolier était très difficile.

Erwan

Intervention de Lucette

Jeudi 6 mai Lucette est venue nous raconter comment était l'école de l'époque des parents de nos parents .

D'abord elle nous a raconté de quelles dates à quelles dates elle y est allée : de 1950 à 1956 .

Il y avait 2 classes, l'école était à la place de la mairie et la cour était sur la place sans barrières.

A midi, les enfants qui habitaient loin ne mangeaient pas à la cantine car il n' y en avait pas, alors ils emmenaient leurs gamelles et les faisaient chauffer sur le poêle à bois qui était dans la classe .

Simon



LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Buoux, un endroit exceptionnel

Le 26, 27 et 28 mai nous sommes allés à Buoux dans le Luberon à côté d'Apt (Parc Régional du Luberon). Je vais vous parler des aménagements faits par l'homme.

Le château

Le château de Buoux a été construit à la fin du Moyen-Age et au début de la Renaissance. Le seigneur Pontévès y logeait avec sa cour. Le seigneur était aussi un grand chevalier. Il avait fait pousser des jardins à la française et fait construire des bassins. J'ai beaucoup aimé, je voudrais y retourner.



Cécilia

Les bories

Les bories sont des cabanes. On a commencé à les construire au 17ème siècle. La borie servait d'endroit pour mettre des outils ou pour abriter les paysans et les animaux. Elle était

construite de pierres sèches. Pour les construire, il fallait beaucoup de pierres. Il faut commencer par positionner des pierres pour faire le tour puis alterner mais laisser un espace à l'endroit de la porte. Dès que les pierres arrivent à la hauteur de la porte mettre une grosse pierre : un linteau, c'est une grosse pierre longue et large. Il faut alors disposer les pierres en encorbellement (fausse voute).

En général dans les champs les paysans plantaient des lentilles, des pois chiches et des oliviers car cela ne demande pas trop d'eau. Ils construisaient des restanques et des aiguiers pour arroser en période de sécheresse. Un aiguier est un point d'eau. Les restanques sont des pierres empilées pour faire des plantations ou pour tenir la terre. L'aire de battage était un endroit avec des grosses pierres où l'on frappait le blé.

Cécilia

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

L'ascension verticale à Buoux

Jeudi 27 mais nous sommes partis à 9h du château pour faire une ascension verticale avec Michel un spécialiste d'escalade. D'abord, nous avons fait 2 équipes de 8 enfants. Puis nous avons mis un casque et un baudrier avec 2 lignes de vie avec mousquetons. Au début on fait de l'escalade puis on a enjambé une faille puis il y avait des escaliers taillés dans la pierre .

Ensuite, on arrivait sur un petit plateau à 20m de hauteur. Certains sont descendus en rappel il fallait toujours tenir la corde .

J'ai adoré et envie de recommencer.

Lison

La randonnée verticale

Le 2ème jour de notre séjour à Buoux (jeudi) notre classe s'est divisée en 2 groupes. Mon groupe a commencé par la randonnée verticale avec Michel. Michel est un moniteur d'escalade qui est très gentil et qui n'a pas peur du vide (encore heureux !). Nous avons d'abord marché du château à la falaise, puis nous nous sommes équipés d'un baudrier et d'un casque.

Sur le bas de la falaise il y avait des encoches, elles servaient au MOYEN-AGE à faire tenir des poutres pour construire des habitations.

Michel nous a expliqué qu'il y avait une corde de vie et qu'il devait toujours y avoir un mousqueton accroché dessus !!!!

Nous avons monté une petite paroi, longé un mur, puis passé une faille énorme qui faisait peur. Ensuite, nous avons monté des escaliers en pierres taillées par des moines. A la fin nous avons descendu en rappel une paroi qui faisait 20 mètres.

Quand nous sommes descendus en rappel nous devions avoir les jambes perpendiculaires à la paroi, si jamais on lâchait la corde quelqu'un nous assurait en bas alors on ne pouvait pas tomber et descendre jusqu'en bas.

Certains ont eu trop peur pour descendre en rappel ou pour passer la faille, mais moi ça m'a plu d'avoir peur.

Beaucoup ont apprécié cette animation et ça leur a donné envie de faire de l'escalade !!!!

Chani

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Les produits laitiers

Jeudi 20 mai notre classe est allée à Veynes au printemps du livre. Le thème était : dis, mamie comment c'était avant ? Notre première activité se passait avec Gap sciences animations (c'était une dame qui s'occupait de l'atelier)

Elle nous a appris à faire du beurre, une sorte de fromage (de la faisselle) et de la chantilly : le beurre n'était pas très difficile à fabriquer. Pour cela il faut un petit pot et du lait (ou de la crème entière). Puis il faut verser le lait ou la crème dans le pot. Ensuite secouer très énergiquement le pot pendant quelques minutes. Après, enlever délicatement le lait ou la crème. Normalement il devrait rester le beurre.

La faisselle était assez dure à réussir. En premier, faire chauffer du lait frais (environ 40°). Ensuite, prendre un pot et verser du citron (ou présure simple). Verser le lait dans ce pot et attendre une ou deux minutes. Il doit y rester une sorte de bloc assez dur. Enlever le jus et garder simplement la boule. Cela donne une faisselle.

La chantilly se prépare avec du lait et du sucre, qu'il faut mélanger avec un batteur qui incorpore de l'air.

C'était très bien.

Oranne

Le memory géant



Le jeudi 20 mai, nous sommes allés au printemps du livre. L'activité que je vais vous expliquer s'appelle le jeu de memory.

Un monsieur nous a donné une carte avec une photo représentant un métier ou des objets de l'ancien temps et d'autres de l'époque actuelle. On devait se balader dans la salle. Quand on rencontrait quelqu'un on devait lui expliquer ce qu'on voyait sur la photo sans lui dire ce que c' était. Si on avait la même chose on les accrochait côte à côte sur un mur.

Il y a eu beaucoup de changement entre les objets d'avant et les objets de maintenant. Avant on faisait beaucoup de choses à la main et maintenant on fait les choses à la machine.

Mathéo

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

La pièce de théâtre

Au printemps du livre, les élèves de troisième du collège de Veynes nous ont présenté la première guerre mondiale sous forme de pièce de théâtre. C'était une guerre de tranchées .

Les séparations des familles étaient difficiles. Les femmes travaillaient dans les usines pour fabriquer des armes.

Erwan

Sortie à Corréo

Mardi, nous sommes allés à Corréo pour observer les étoiles, la lune et les constellations.

En premier nous avons regardé la première étoile apparue qui est en fait une planète: **Vénus**, elle est très brillante. La deuxième était **Mars**, on voyait qu'elle était toute rouge. La troisième était **Saturne** on voyait bien ses anneaux avec le télescope.



Avec des grosses jumelles on a observé **la lune** mais pas en entier car un côté n'était pas éclairé. On a vu des cratères. Avec un laser, Sylvain de l'association Copernic, nous a montré quelques **constellations**.

Tout à la fin avec son grand télescope il nous a montré un **amas globulaire** : ce sont des étoiles d'une autre galaxie.

Mathéo

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

CORREO

Mardi, nous sommes allés à Corréo observer les étoiles et les planètes avec un grand télescope.

Moi, ce qui m'a le plus intrigué c'est **la lune** avec ses cratères et quand elle forme son croissant.

Le diamètre de la lune représente environ un quart du diamètre de la terre. Nous l'avons observée avec des lunettes géantes.

Ensuite nous avons retrouvé **les constellations**. Moi, mes constellations préférées sont Hercule et le Dragon. Ensuite nous avons observé **les planètes** avec le gros et long télescope. Saturne est une grosse planète jaune et verte.

Tom

Drôle de ferme

Je suis allé dans une ferme. Il y avait un chien et les parents du fermier.

Lundi, pendant que le chien dormait , les parents du fermier s'occupaient des vaches et moi du cheval qui m'a botté le train.

Mardi, pendant que les parents du fermier dormaient ,le chien s'occupait des vaches, le cheval s'occupait de moi qui lui ai botté le train.

Mercredi, pendant que je dormais, les vaches s'occupaient du chien et le cheval bottait le train des parents du fermier.

Jean-Loup

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Les fromages, avant les supermarchés

Nous sommes allés à Veynes pour le Printemps du Livre.

Notre première activité de la journée consistait à faire de la faisselle.

On a mis du citron avec du lait chauffé à 40° et on a attendu deux minutes : le lait s'est durci et transformé en fromage frais.

On a mis le lait transformé dans un moule avec un papier absorbant au fond et un gros pot dessous pour récolter le petit lait .

On a versé le petit lait dedans le moule et cela a fait un fromage.

J'ai expliqué à mes parents et ils l'ont fait à une classe.

Victor



Jeudi 20 mai la classe de cycle 3 est allée au Printemps du livre à Veynes. Mon moment préféré c'est le spectacle que nous a fait une classe de 3ème, il racontait " La première Guerre Mondiale ".

Au début le spectacle racontait la séparation des familles. Puis il y eu les tranchées, la famine, les bombardements, les blessés, le regroupement des femmes pour la fabrication des armes et les lettres tragiques.

Niels

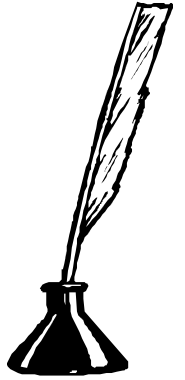
VOUS AVEZ LA PAROLE...

- Petit Rappel -



Vous avez aimé un bouquin ou un disque, vous voulez faire partager une idée, une opinion ou votre passion. Cet espace d'expression qui n'est délibérément pas polémique est le VOTRE. Les personnes désirant faire paraître une information dans cette rubrique devront faire parvenir leur manuscrit signé un mois avant les parutions de bulletin, c'est à dire durant les mois de Mai et Novembre respectivement pour les bulletins de Juin et Décembre.

Alors, à vos plumes...



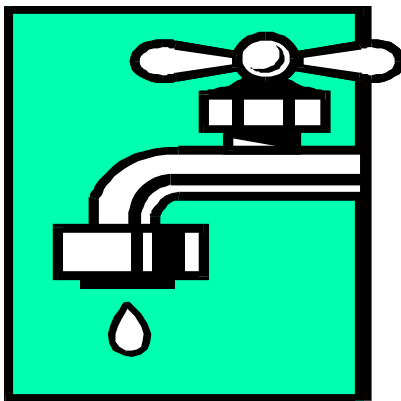
Eau secours ...

L'association « **Eau secours Gapençais** » est créée depuis peu. Elle réunit des usagers pour promouvoir la gestion publique des réseaux d'eau. Pourquoi ? Au minimum parce que ce type de gestion est synonyme de modération des évolutions de tarifs. Souhaitons que, grâce à vos adhésions, elle soit l'aiguillon suffisant pour que la Communauté de communes mette en place les contrôles nécessaires de son délégataire. Il s'agit, par exemple :

- * de créer et de réunir la commission de contrôle financier prévue dans le code des collectivités territoriales
- * d'exiger que Véolia produise des rapports d'activité conformes à ses engagements contractuels permettant un réel contrôle technique et financier de sa prestation.

Ces deux points ont déjà fait l'objet de demandes de la commune de SIGOYER.

Matthieu Allain-Launay



Eau Secours Gapençais : centre social du centre ville de gap rue pasteur prolongée
05000 GAP

VOUS AVEZ LA PAROLE ...



Nadine STRAUCH L'ermitage de Prachard 05130 SIGOYER

Agréée par la Société Nationale d'horticulture de France
Déléguée pour la section "roses" et la section "potagers" de la S.N.H.F. Paris.
Juge des villes et villes fleuries de Gap et du département 05
Diplômée en art floral occidental

Pour promouvoir l'art floral et embellir votre intérieur, venez vous détendre aux :

COURS ET STAGES D'ART FLORAL IKEBANA (art floral japonais) ou Occidental (art floral eu- ropéen)

COURS:

UN A DEUX SAMEDI PAR MOIS et UN LUNDI PAR TRIMESTRE à L'ATE-
LIER FLORAL de SIGOYER

de Septembre à Juillet.

Durée de 14h15 à 15h30 ou de 14h15 à 18h

COURS POUR ENFANTS : Gratuit

TARIFS : avec fleurs 36 € pour toute l'après-midi et 24 € sans fleurs, pour la
réalisation de 4/5 Bouquets.

Adhésion obligatoire : 10 €

Nadine STRAUCH L'ermitage de Prachard 05130 SIGOYER

Renseignements : téléphone 04 92 57 86 53 ou au 06 89 84 69 13

Email : nadine.strauch@orange.fr

État - Civil 2010 (1^{er} Semestre)

Naissance



- DELLENBACH Margot, le 13 janvier 2010, fille de Thibault et Karine GUERRA, Picenton, la Bayasse
- GERBAUD Esteban, le 28 mars 2010, fils de Brice et Virginie COUVILLER, les coqs sud,
- LOTINA-COLAK Luna, le 14 juin 2010, fille de Sevket COLAK et de Vlatka LOTINA, Baret



Mariages

- MANNONI Pascal et RIBOULOT Sylviane le 15 mai 2010, Surville les granges
- DA CRUZ ANDRADE Bruno et MILLON Laurence le 29 mai 2010, Casot

Décès

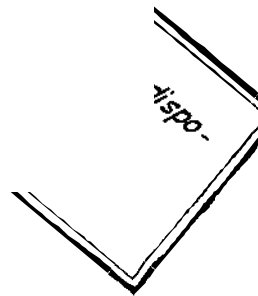
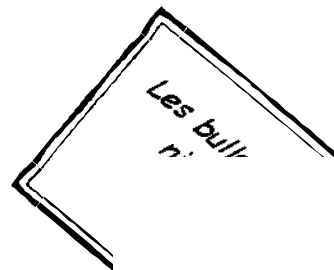


- RENAUDIN Philippe, le 15 mars 2010, Casot
- BREILLOT Paul, le 07 avril 2010 à Créteil (94), père de Paulette MEUNIER
- PAUL Emma née SAUNIER, le 06 juin 2010, au-delà le pont

Suivants actes et avis reçus en mairie entre le 10 décembre 2009 et le 25 juin 2010

Pour info : Depuis le premier bulletin municipal, nous avons comptabilisé 93 naissances, 75 mariages et 82 décès.

PAGE PRATIQUE...



Mairie :

Secrétariat 04 92 57 83 31
Télécopie 04 92 57 96 09
Messagerie électronique : mairie.sigoyer@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie.sigoyer.com

Ouverture au public :

lundi, vendredi 13h30-18h30
mercredi 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Municipalité :

Maire :	Maurice RICARD	04 92 57 92 14
Adjoint :	Michel MEUNIER	04 92 57 93 51
	Jacques MICHALINOFF	04 92 57 86 56
	André GARCIN	04 92 57 83 13

Bâtiments communaux :

- Salle des deux Céüze : Jean-Marc CORNIL, responsable, 04 92 57 87 47
- École : 04 92 57 91 12
- Bibliothèque : ouverture le vendredi 17h00-19h00

La Poste :

04 92 57 83 00

Ouverture au public :

tous les matins 9h-12h
sauf le mercredi (bureau fermé)

Communauté de Communes TALLARD-BARCILLONNETTE (CCTB)

Président : Rémi COSTORIER

- Bureaux : 04 92 54 16 66

- Déchetterie : 04 92 54 27 29

Horaires d'ouverture : lundi mercredi samedi 8-12h et 14-18h
Mardi jeudi vendredi 14-18h

- Office de Tourisme : 04 92 54 04 29

www.tourisme-tallard-barci.com

Département :

Conseiller général : Jean-Michel ARNAUD (mairie de Tallard) 04 92 54 10 14
jmarnaud.cg@wanadoo.fr

Hôtel du Département BP 159 Place Saint Arnoux 05008 GAP CEDEX

Assistante Sociale : 04 92 53 20 40

Maison des solidarités 3 rue E. Cézanne 05000 GAP